

Nice Citoyenne Et Altermondialiste NICEA

100 % à gauche



100 % écologiste

P R O G R A M M E

NICE DEMOCRATIQUE page 3

NICE ECOLOGIQUE page 9

NICE SOLIDAIRE page 22

Tête de liste

Bruno DELLA SUDDA

www.nicea2008.org



Nice Citoyenne Et Altermondialiste

NICEA

Nice n'en peut plus des affaires, du clientélisme, des injustices, des inégalités et des discriminations. La droite et l'extrême droite sont aux services des puissants et des nantis. L'absence de démocratie et l'opposition inconsistante de la gauche traditionnelle à la politique sarkoziste aussi bien à Nice qu'au plan national exaspèrent la population !

Le pouvoir ne doit plus être confisqué par des politiciens professionnels, des cumulards aux égos surdimensionnés : il doit être l'affaire de toutes et de tous.

C'est pourquoi notre liste est différente : citoyenne et altermondialiste, 100% à gauche, 100% écologiste.

Citoyenne ! Parce qu'il faut faire de la politique autrement, non pas dans les discours mais dans les faits : les hommes et les femmes de notre liste sont en majorité des syndicalistes et des associatifs. Pas de professionnels de la politique, pas de carriéristes : toutes les personnes de cette liste sont engagées dans la vie de la cité.

Altermondialiste ! Parce que nous agissons toutes et tous ensemble : associatifs, syndicalistes, militant-e-s politiques, à égalité et sans hiérarchie entre nous.

Et parce que nous disons :

UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE ET NECESSAIRE A NICE AUSSI !

Tête de liste :

Bruno DELLA SUDDA

www.nicea2008.org

“Les élections municipales de mars 2008 sont l'occasion de dire dans les urnes notre refus de la politique du gouvernement, de ses soutiens locaux et d'affirmer qu'une autre gauche est possible.

J'apporte tout mon soutien à la liste NICEA, menée par Bruno DELLA SUDDA”

Olivier Besancenot

Je soutiens la liste Nice Citoyenne Et Altermondialiste, une liste de citoyennes et de citoyens qui affirment qu'un autre monde est possible, à Nice aussi, et qui montrent qu'on peut faire de la politique autrement, pour l'écologie, pour une vraie démocratie et pour le partage des richesses”

José Bové

NICE DEMOCRATIQUE

NOS MESURES D'URGENCE

Retour du service public !

Retour, dans la gestion municipale, des services publics locaux concédés au privé (eau, transports, parkings, cantines...). Pour une économie locale fondée en priorité sur les services publics, où les usagers et les salarié-es sont associé-es à la gestion. Renforcement des services municipaux, fin des emplois précaires et du temps partiel imposé, titularisation de toutes et tous.

Assemblées de quartier ouvertes à toutes et tous !

Création d'assemblées de quartiers ouvertes à toutes et tous. Des conseils de quartiers vraiment représentatifs dotés de réels pouvoirs.

Budget participatif !

Mise en place du budget participatif, avec décision et contrôle, par la population, des choix budgétaires et des projets prioritaires.

Reconversion de la police municipale !

Désarmement immédiat de la police municipale, dissolution et reconversion vers des missions d'utilité sociale et écologique (transports, jardins, aide aux personnes âgées et handicapées...). Moratoire sur la vidéo-surveillance.

Un lieu d'accueil, d'écoute et de relais dans chaque quartier.

Lutte contre les discriminations !

Engagement actif de la commune contre toutes les discriminations et pour le droit de vote des résident-e-s étranger-e-s à toutes les élections. Davantage de lieux d'accueil et d'hébergement pour les femmes victimes de violences.

Démocratie à la CANCA !

Refonte démocratique de la CANCA (Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur).

Nice hors AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services) !

Comme ailleurs en France et dans le monde, Nice doit dire non à l'AGCS dont le but est la concurrence sauvage des territoires et la mort des services publics locaux.

IL FAUT QUE CA CHANGE !

La «démocratie» locale telle qu'elle existe aujourd'hui ne sert trop souvent que les intérêts de quelques nantis. Les grandes orientations concernant l'aménagement, l'urbanisme, le tourisme, les équipements collectifs font la part belle aux grands intérêts privés.

Élu-e-s, nous ne cautionnerons pas un tel système ; nous ne voulons pas mieux le gérer mais radicalement en changer.

POUR DES ELU-E-S ENFIN AU SERVICE DES CITOYEN-NE-S : UNE COMMUNE ENGAGÉE

A l'encontre du conseil municipal de Nice actuel qui n'est pas à l'image de ses concitoyen-ne-s mais qui est une assemblée de notables, notre liste rassemble des citoyen-ne-s engagé-e-s sur les terrains sociaux, politiques, écologiques, des salarié-e-s qui n'ont rien de rentiers et qui resteront, élus ou non, engagé-e-s aux côtés de celles et ceux qui luttent pour un monde meilleur. Nous nous engageons à limiter strictement le cumul des mandats à un mandat unique et à deux mêmes mandats consécutifs maximum.

Nos élu-e-s prépareront en amont les réunions du conseil municipal avec les citoyens qui les y auront élu-e-s.

Nous souhaitons une commune qui protège la collectivité et qui s'engage solidairement en faveur des plus fragiles : sans-papiers, sans-logis, chômeurs, femmes battues, personnes en situation de handicap...

Il faut sanctionner les propos racistes, xénophobes et sexistes des élus municipaux.

Des engagements seront pris pour lutter contre le racisme et les discriminations en lien avec la Halde (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) : renforcement de ses moyens, campagnes de sensibilisation par la commune en lien avec les associations. Le droit de vote des résident-e-s étranger-e-s à toutes les élections sera revendiqué ainsi que la régularisation des sans-papiers. La commune s'engagera aux côtés des associations pour la semaine d'éducation contre le racisme, la journée internationale pour les droits des femmes, la journée des droits de l'enfant ... Il faut appliquer la signature de la charte de l'UNICEF (ville amie des enfants).

Nice doit être déclarée hors AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services) car nous sommes opposés à la mise en concurrence sauvage de tous les services locaux, à l'impossibilité de services publics et il faut prendre en compte les critères sociaux et écologiques.

LE TOUT- SECURITAIRE ENGENDRE LA PARANO ET LA VIOLENCE LA LIBERTE DOIT RETROUVER DROIT DE CITE

Notre ville est marquée depuis trop longtemps par une politique sécuritaire. Résultat : Nice est sous tension.

Ce n'est pourtant pas à cause de l'insécurité que les services publics désertent

les «quartiers difficiles» mais c'est parce que les services publics désertent ces quartiers que l'insécurité y progresse. Il faut réimplanter des services publics dans les quartiers populaires.

Il faut donner une priorité absolue à l'aide aux victimes : un commissariat n'est pas forcément le meilleur endroit pour que des victimes puissent se confier. Un élément de solution passe par un fort soutien aux structures associatives de prévention et d'aide aux victimes. Des lieux d'accueil, d'écoute et de relais (avec numéro vert et site internet) doivent être mis en place dans chaque quartier.

Big brother is watching us! Pas possible de faire un pas sans être surveillé ! Nous sommes pour un moratoire sur la vidéo surveillance et pour l'ouverture d'un grand débat public concernant son usage où nous défendrons sa suppression. Elle agit à posteriori alors qu'il faut agir en amont. La présence humaine est toujours meilleure que la caméra. L'important, c'est plus de présence humaine qualifiée dans les lieux où elle est utile.

Aujourd'hui, la plupart des missions de la police municipale se substituent au rôle de la police nationale ou sont inutiles et dégradantes comme la verbalisation des défauts de paiement de stationnement, quand elles ne sont pas ignobles comme lorsqu'il s'agit de prendre en chasse les SDF. Ces fonctionnaires territoriaux doivent être désarmés immédiatement et les salarié-e-s reconverti-e-s dans des activités socialement utiles : aide à la fluidité de la circulation, surveillance des parcs et jardins, aide à la personne, médiation, verbalisation des déjections canines, ...

LES AFFAIRES : BASTA !

A l'encontre du conseil municipal de Nice qui a trempé dans les affaires depuis plusieurs décennies, nous voulons la transparence pour en finir avec le clientélisme et les passe-droits : est nécessaire la présence des associations et des élu-e-s d'opposition dans toutes les commissions d'attribution. Nous voulons aussi rendre la gestion de notre cité à ses citoyen-ne-s, notamment en instaurant un budget participatif : aux habitant-e-s de décider des projets prioritaires pour la ville et de la répartition de leur financement.

POUR UNE VIE ASSOCIATIVE DEBARRASSEE DU CLIENTELISME

Il faut des moyens de fonctionnement pour les associations dans le respect total de leur indépendance et la libre mise à disposition dans tous les quartiers de salles de réunion publiques pour favoriser la citoyenneté active.

REAPPROPRIONS-NOUS CE QUI EST A NOUS ET POUR NOUS

Notre ville s'apparente à une république bananière ; la plupart des services publics locaux sont concédés à des groupes privés, leur gestion se fait dans l'opacité, et l'objectif premier n'en est pas de servir au mieux les usagers mais d'augmenter les marges bénéficiaires.

Il faut non seulement mettre en place des régies municipales mais faire en sorte aussi qu'elles répondent au mieux aux attentes des usagers et de ceux qui y

travaillent. Pour cela, la Commission Consultative des Services Publics est obsolète ; il faut au contraire une vraie Commission de Contrôle des Services Publics avec de vrais pouvoirs, composée de personnels et d'usagers de ces services désigné-e-s par tirage au sort. Est nécessaire la participation citoyenne, associative et syndicale aux instances des régies municipales des services publics locaux.

LA DEMOCRATIE, C'EST LE POUVOIR DE LA POPULATION DE DECIDER ET CONTROLER

Il faut un autre fonctionnement du conseil municipal et des conseils de quartier. Une question doit pouvoir être soumise à délibération si 20% des conseiller-e-s ou une pétition regroupant 10 000 citoyen-ne-s le demandent.

À Nice, la démocratie c'est «cause toujours» : les consultations ne sont pas suivies d'application, les Conseils de Quartier ont été constitués pour être à la botte du maire.

Ça suffit ! Les habitant-e-s doivent être associé-e-s aux projets qui les concernent. Nous sommes favorables à une vraie démocratie active :

Dans chaque quartier se dérouleraient des Assemblées Générales où **tout-e-s les habitant-e-s du quartier**, quels que soient leur origine, leur sexe, leur âge, seraient convié-e-s pour débattre des projets à mettre en œuvre.

En émaneraient des Conseils de Quartier radicalement différents des caricatures actuelles, puisqu'ils seraient composés exclusivement d'habitant-e-s du quartier désigné-e-s pour moitié par vote, pour l'autre moitié par tirage au sort. Les délégué-e-s en seraient révocables lors des assemblées suivantes.

Les Conseils de Quartier de toute la commune se rassembleraient pour établir des propositions de projets municipaux et leur budgétisation.

Chaque Conseil de Quartier présenterait alors cette proposition à l'assemblée générale qui l'avait mandaté.

Des conseils consultatifs de jeunes et de citoyen-ne-s/résident-e-s étranger-e-s seront mis en place afin d'intégrer leur spécificité aux projets.

Après ajustements, le «Budget Participatif» n'aurait plus qu'à être présenté pour être voté au Conseil Municipal.

Dans certains domaines, le référendum d'initiative populaire injecte de la démocratie active : on pourrait l'imaginer à partir d'un seuil de 10 000 demandes précédé d'un vrai débat démocratique, après discussion dans les assemblées de quartier. Il apparaît comme le couronnement de la démocratie.

Un poste d'adjoint-e sera dévolu à la démocratie participative. Les conseillers municipaux, sans renoncer à leurs responsabilités d'élu-e-s, consacreront une partie importante de leur temps à préparer les grands choix soumis à la délibération populaire (conseils de quartier, référendum d'initiative populaire, ...).

De plus, un observatoire de la démocratie locale verra le jour, indépendant de la mairie, composé pour moitié de citoyen-e-s tiré-e-s au sort et pour moitié de représentant-e-s des associations et des syndicats.

Les Niçois et Niçoises doivent disposer d'une information facilement accessible, claire et pluraliste sur tous les dossiers. La démocratie active, le budget participatif, exigent un haut niveau de démocratie et une vie culturelle active, ouverte à toutes et tous. La refonte du magazine municipal de propagande et d'insignifiance en un magazine pluraliste, au service de l'éducation populaire et de la citoyenneté active, permettra d'informer l'ensemble de la population et de débattre en connaissance de cause. Des outils compléteront le dispositif grâce à Internet.

Pour qu'il ne soit pas monopolisé par les couches moyennes et les professions intellectuelles, une formation des citoyen-ne-s au budget participatif sera organisée, et en priorité dans les quartiers populaires.

UNE CANCA DEMOCRATIQUE, C'EST POUR QUAND ?

De nombreux pouvoirs sont maintenant délégués à la communauté d'agglomération, éloignant un peu plus le pouvoir des citoyen-ne-s dans des structures opaques et antidémocratiques. Nous souhaitons une refonte complète du fonctionnement de la CANCA avec la possibilité pour les communes qui le demandent d'en sortir. Un vaste débat public devra s'ouvrir pour établir le mode d'accès à ces structures intercommunales et la délimitation de leurs compétences. L'idée d'une élection au suffrage universel direct, relèguerait de fait la commune alors que c'est l'échelle démocratique pour l'instant la plus proche des citoyen-ne-s. Nous oeuvrerons pour une représentation dans ses instances sur deux collègues : l'un élu au suffrage universel, l'autre qui serait l'émanation des conseils municipaux à la stricte proportionnelle sans majoration pour les majorités élues (ce qui est la règle actuellement pour la composition de la moitié du conseil municipal).

REPARTISSONS LES RICHESSES AUTREMENT

Les impôts locaux sont scandaleusement répartis dans notre ville et correspondent à une réalité sociale et urbaine révolue datant de 1970. Même si la loi française ne permet pas à un Conseil Municipal de les modifier vers plus de justice sociale, nous pensons qu'il ne suffit pas d'être transparent et de rendre les habitants acteurs de la vie politique municipale, notamment par le budget communal participatif, il faut aussi que les fonds qui l'alimentent soient perçus avec plus de justice sociale. Nous revendiquons en la matière une réforme fiscale radicale.

Pour nous la démocratie, et la démocratie communale en particulier, n'est pas seulement un droit citoyen.

C'est aussi une façon efficace de lutter contre la corruption. Les exemples sont légion à Nice où l'étouffement de la parole des habitant-e-s est allé de pair avec des affaires de pots de vin. Il faut tout au contraire que les engagements pris après consultation et que les délibérations des conseils de quartier relatifs au budget participatif soient tenues, et que le budget municipal soit transparent.

C'est encore une façon de faire respecter la dignité de ses habitant-e-s, si souvent traité-e-s avec mépris quand elles/ils ne sont pas de l'avis de la majorité actuelle.

C'est enfin une façon de défendre les acquis sociaux, à Nice comme ailleurs, aujourd'hui mis à mal par le gouvernement avec une frénésie sans égale en Europe, par la majorité à laquelle appartient le maire actuel.

Rendre la ville à ses habitants ne relève pas de l'utopie mais d'une nécessité. Proposer une alternative démocratique n'est que l'émanation de l'idéal des droits de l'homme, où, rappelons le, chaque homme a le droit d'exprimer ses opinions et principalement quand il s'agit de son quotidien. À la corruption et à la négation de ce droit fondamental, nous répondons par la gestion populaire des affaires de la cité.

Notre démarche s'inscrit dans une approche directe de la démocratie dénonçant de ce fait la professionnalisation de la politique et sa vision « castique » du pouvoir.

NICE ECOLOGIQUE

NOS MESURES D'URGENCE

Plus de transports en commun et de vélos !

Plus de transports en commun, gratuits, efficaces : ligne 1 du tram jusqu'à l'Ariane, mise en chantier de la ligne 2 du port aux Moulins. Développement du réseau de pistes cyclables. Parkings gratuits pour les résident-e-s.

Non à l'OIN dans la Plaine du Var !

Oui à la Ceinture verte et la biodiversité !

Refus de l'Opération d'Intérêt National (OIN) antidémocratique, dangereuse (zone inondable) et néfaste pour l'environnement et l'agriculture ! Pas d'urbanisation massive de la Plaine du Var. Maintien de la ceinture verte, poumon de Nice. Aide à l'agriculture biologique, protection de la nappe phréatique et de la biodiversité.

Efficacité écologique et exemplarité des infrastructures publiques !

Pour tout projet, bilan écologique et choix du moins nocif. Création d'espaces verts.

Développement durable et économies d'énergie : lampes à basse consommation dans tout l'éclairage urbain, chauffage solaire des bâtiments communaux, meilleur recyclage des déchets, maîtrise de l'urbanisation avec priorité à la rénovation, maîtrise de la consommation d'eau, ...

Halte aux pollutions !

Arrêt de l'incinérateur de l'Ariane (toxique), cantines sans OGM et priorité aux produits bios, fermeture nocturne de la voie rapide, réduction des ondes, du bruit, de la publicité, ...

Pas de port de croisière !

Ni à l'emplacement actuel du port, ni ailleurs. Application stricte de la loi "Littoral" et fin des concessions des plages privées.

NICE ECOLOGIQUE

ENVIRONNEMENT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ACTIVITE ECONOMIQUE

Objectifs :

Il s'agit d'aménager la ville en préservant les ressources, en participant à la lutte contre le réchauffement climatique, en favorisant la réduction des gaz à effet de serre, en préservant les ressources en eau, en développant une économie dynamique créatrice d'emplois durables de proximité, en promouvant une meilleure qualité de vie, une meilleure qualité dans les relations humaines et en suscitant la participation de la population aux décisions.

Il faut redonner de l'attractivité à certains quartiers d'habitat social en diversifiant les activités tant en termes d'emplois et de développement économique que d'animations commerciales, sportives et culturelles, en favorisant la mixité sociale et celle des activités.

Il est nécessaire d'instaurer et de rendre effectif le droit à un logement digne pour tous.

Transports urbains

La liste citoyenne et alter mondialiste veut promouvoir une politique de transports urbains respectueux de la vie et de la santé humaine, de l'environnement (lutte contre l'effet de serre et contre la pollution de l'air). Notre liste est porteuse d'un projet politique fondé sur la démocratie active, qui entend donner la parole aux citoyens pour construire avec eux les décisions collectives. Une politique ambitieuse qui considère que la mobilité est un droit fondamental.

La politique affairiste de Peyrat et d'Estrosi ne souhaite pas s'attaquer de front au problème de l'omniprésence automobile de peur d'effrayer l'électorat très motorisé. Pourtant la réduction du nombre de voitures en ville est de plus en plus évoquée dans les politiques publiques, et ce, dans toute l'Europe.

Il est temps de passer aux actes :

- Limiter les déplacements contraints par un éclatement des espaces spécialisés (zones commerciales industrielles et/ou d'emploi, résidentielles, etc.).
- Création de pôles multimodaux de transports offrant des moyens de transports alternatifs aux endroits stratégiques de la ville comme l'aéroport, les gares, les sorties d'autoroute.
- Retour du service public dans les activités stratégiques (transports, parkings)

1. Augmenter l'offre de transport en commun

- ?? Retour du service public : œuvrer pour une régie communautaire des transports en commun.
- ?? Généraliser les couloirs de bus en sites propres protégés.
- ?? Adapter les horaires aux nouveaux rythmes urbains : les soirs, les week-ends, la nuit.
- ?? Développer le tramway : réaliser l'extension de la ligne de tramway sur le quartier de l'Ariane et réaliser la 2^{ème} ligne de tramway (est-ouest : avec desserte du port, du centre administratif, du quartier des Moulins et de l'Aéroport)
- ?? Exercer toute l'influence possible de la municipalité pour une électrification du train des Pignes.

2. Des transports en commun pour tous

- ?? Application d'une politique tarifaire adaptée (âge, situation socio-économique, etc.). Les transports en commun doivent être subventionnés de façon importante par les pouvoirs publics car ils contribuent à l'intérêt général.
- ?? Création d'un ticket civique « pour réduire le coût des tarifs du transport en commun et la mise à l'étude de la gratuité » sur le tramway et les bus. La gratuité doit être envisagée dans les transports en commun, afin de faciliter le développement du commerce local mais aussi pour réduire toujours plus la circulation automobile.
- ?? Desserte en transports en commun 100% accessibles aux personnes à mobilité réduite. Création d'un service public de taxis pour les personnes handicapées car le droit au transport pour tous ne peut être garanti que par un service public.
- ?? Création d'un espace «vélos, poussettes, rollers» dans toutes les rames de tramway.

3. Dissuader l'usage de l'automobile en ville

Faire de la ville un endroit de desserte et non plus de transit:

- ?? A l'intérieur des quartiers au moyen de plans de circulation en pétale qui ne permettent pas de traverser un quartier de part en part et incitent les automobilistes à utiliser les transports en commun.
- ?? Sur les grands axes, en limitant la capacité automobile, pour favoriser les transports en commun et les circulations douces (à pieds, en vélo, en rollers)
- ?? Parkings en régie communautaire.
- ?? Gel des constructions de parking en centre ville, et aménagement en périphérie de parkings sécurisés et connectés efficacement au réseau de transport en commun.
- ?? Mise en place d'un système de parking gratuit pour les résidents du centre ville afin de leur permettre de laisser leur voiture en bas de chez eux pendant la journée et donc leur offrir le choix d'utiliser les transports en commun.

4. Offrir une alternative non polluante dans nos déplacements

- ?? Rééquilibrer la voirie en faveur des piétons.
- ?? “Marchons vers l'école” : mise en place d'un bus de ramassage scolaire pédestre.
- ?? Réaliser un réseau de pistes cyclables cohérent et sécurisé.
- ?? Réserver des rues aux vélos.
- ?? Inciter à l'utilisation du vélo notamment par l'instauration d'un chèque transport pour les salariés et les étudiants se déplaçant à vélo, créer et développer des points gardiennés dans la ville.
- ?? Promouvoir les véhicules à basse consommation et les moins polluants par l'installation des bornes de vélos gratuits (Auto-partage ou prêts de vélos en libre service).

5. Exemplarité pour les services publics et les administrations

- Equipement systématique des administrations et des services publics en véhicules dotés d'un mode de propulsion alternatif, en choisissant au cas par cas celui reconnu comme le moins polluant en fonction de l'usage qu'il est prévu d'en faire.
- Formation des conducteurs municipaux pour une conduite moins consommatrice d'énergie.

6. Repenser les livraisons:

- ?? Favoriser l'utilisation de véhicules peu ou non polluants.
- ?? Soutien important aux commerces de proximité qui génèrent moins de déplacements que les hypermarchés.
- ?? Logistique : pour mieux gérer les marchandises et les livraisons (création d'un centre de distribution urbaine).

Pour une urbanisation démocratique, juste, sociale et écologique

1. Engager une rénovation urbaine mobilisatrice et durable

- ?? Dans le cadre des programmes A.N.R.U. (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) : mise en place d' O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) dans les quartiers.
- ?? Développer la H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale) dans les quartiers sur la base d'une évaluation environnementale et en particulier en systématisant la démarche H.Q.E. pour les équipements publics.
- ?? Construire des bâtiments économes en énergie et valorisant les énergies renouvelables.
- ?? Sensibiliser les différents publics à la Maîtrise de la Demande en Énergie et aux énergies renouvelables.
- ?? Optimiser le réseau de chauffage urbain.

- ?? Remplacer toutes les ampoules des services publics et administrations par des ampoules à économie d'énergie ainsi que pour l'éclairage extérieur. Réglementer strictement l'éclairage des vitrines la nuit.

Ces démarches conduiront, du point de vue économique et social, à une réduction des charges locatives.

- ?? Mise en cohérence des politiques dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement avec les autres communes du bassin, en favorisant en particulier la participation populaire au S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale).
- ?? Favoriser l'attractivité et la mixité sociale dans tous les quartiers sans exception, par la construction et la réhabilitation des logements sociaux.
- ?? Stimuler l'échange entre les communautés en subventionnant les initiatives associatives.
- ?? Développer des services municipaux publics de qualité largement ouverts, y compris le soir, et gratuits : académies de musique, centres de sports et de loisirs, maison de la culture et du lien social avec formation en informatique, aide aux devoirs, points de rencontre et d'information pour les familles, crèches.

Les quartiers de l'Ariane, les Moulins, Las Planas, Bon Voyage, La Madeleine ne sont pas seulement distincts d'un point de vue urbain ; ils le sont également d'un point de vue social. Cette fracture urbaine engendre une fracture sociale qui a conduit à l'exacerbation du clivage social urbain et au renforcement de ses pôles extrêmes.

Les inégalités sociales se perpétuent à travers les inégalités d'accès à l'éducation, à la formation, au logement, aux services publics et aux équipements collectifs. L'avenir de Nice et de la plupart des villes françaises est-il inéluctablement celui de villes privées (sorte de ghettos de riches sous protection policière), cernées de quartiers d'où les services publics sont absents (quartiers de pauvres sous contrôle policier) ?

Ces quartiers peuvent redevenir un espace d'autonomie populaire orienté vers l'éco-développement. Nous proposons de reconquérir ces territoires en luttant contre les discriminations, en repensant l'organisation du territoire, en favorisant autonomie et démocratie active locale et en nous donnant de nouvelles priorités économiques.

- ?? Créer des comités de quartiers qui ne soient pas une parodie de démocratie (cf. partie «Démocratie»).
- ?? Créer des lieux de débats facilement accessibles et à moindre coût.
- ?? Soutenir les associations démocratiques (parents d'élèves, locataires, etc.) dans le respect de leur indépendance.

- ?? Repenser l'organisation territoriale de l'Etat au niveau fiscal (pour éviter le système d'imposition actuel afin de favoriser la redistribution aux collectivités via la taxe professionnelle) et au niveau de la représentation électorale (importance de la proportionnelle et de l'interdiction du cumul des mandats).
- ?? Adopter une politique transversale de la ville liant aménagement du territoire, aménagement urbain et politique des quartiers. Elle s'appuiera sur les politiques de segmentation des pôles (zones commerciales, industrielles et/ou d'emploi, résidentielles...), et sur un accroissement des moyens et du budget accordé à la politique de la ville.
- ?? Développer un plan de lutte contre les violences urbaines, fondé sur la prévention, l'éducation et l'insertion par l'économie.

En ce qui concerne les panneaux publicitaires :

- ?? Demander au préfet de mettre en place un groupe de travail chargé d'élaborer un règlement sur l'affichage publicitaire
- ?? Se servir du journal municipal et d'espaces extérieurs pour annoncer les rendez-vous citoyens, associatifs, culturels. Et pourquoi ne pas le faire aussi dans les transports en commun ?

2. Economies d'énergies

Outres les mesures déjà citées dans d'autres parties, nous voulons :

- Réaliser un bilan énergétique des infrastructures publiques pour établir un calendrier prévisionnel de diminution.
- Installer des robinets automatiques et doubles chasses pour les toilettes afin de ne pas gaspiller d'eau qui est un bien commun.
- Promouvoir des toilettes sèches.
- Former les agents municipaux du nettoyage.
- Solliciter l'aide de la région pour installer des systèmes économiques en énergie ou mieux d'énergies renouvelables pour les bâtiments publics.
- Développer le co-voiturage pour les salariés publics ou privés de la région.
- Aider les associations et lieux qui promeuvent le développement durable.

3. Espaces verts et biodiversité

- Lancer une mission d'inventaire du patrimoine écologique de la municipalité.
- Former les agents municipaux chargés des espaces verts à l'utilisation de méthodes plus respectueuses de l'environnement.
- Supprimer pesticides et produits toxiques pour l'entretien des jardins et espaces verts de la ville.
- Aménager des voies vertes.
- Adopter une charte de protection de la biodiversité.
- Oeuvrer pour l'introduction de ruches dans les parcs départementaux (Vinaigrier, Grande Corniche...)
- Aider les producteurs agricoles biologiques.

- Mettre en place un potager municipal pour sauvegarder des espèces menacées.
- Adopter un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui maîtrise l'artificialisation des sols, protège ou classe les espaces boisés, et préserve les espaces naturels sensibles, quitte à exercer le droit de préemption. Et cela ne pourra se faire qu'en refusant l'OIN sur la Plaine du Var (cf. la partie «grands projets») !
- Aider les exploitations agricoles locales pour maintenir une ceinture verte autour de la ville.

4. La gestion de l'eau

Parce qu'il en va de notre santé et de celle de la nature :

- Préservation de la nappe phréatique sous la Plaine du Var par tous les moyens disponibles et en refusant l'OIN.
- Plan d'alerte pour prévenir en cas de pollution industrielle (par le gaz liquéfié notamment) de nos sources d'eau, protection des zones de captage d'eau, et réglementation de l'utilisation de pesticides dans ces zones. Ceci permettra de garantir aux usagers une eau saine directement au robinet, et réduira ainsi la consommation d'eau en bouteille plastique.
- Lutte contre les fuites d'eau par la mise en place d'un numéro vert accessible 24h/24 car le gaspillage d'eau dû aux fuites est colossal.
- Si ce n'est pas déjà le cas, mise aux normes des stations d'épuration.
- Incitation à la récupération des eaux de pluies, y compris pour les espaces verts publics.

5. La gestion des déchets

Pour les mêmes raisons que pour la gestion de l'eau, ces mesures sont essentielles :

- ?? Fermeture à terme de l'incinérateur pour des solutions moins dangereuses pour la santé.
- ?? Développement de la filière de traitement par compostage.
- ?? Réussir la mise en place du tri sélectif :
 - ~~es~~ Mise en place de bennes «jaunes, bleues, vertes» dans tous les immeubles où un lieu le permet, avec des systèmes de récupération plus pratiques afin de stimuler les citoyennes et citoyens moins motivés à faire le tri.
 - ~~es~~ Intégrer les points d'apport volontaire du tri sélectif dans l'espace public.
 - ~~es~~ Développer la récupération du papier (ainsi qu'une sensibilisation au dégât de la déforestation, et aux solutions possibles : sobriété, papier recyclé, label) dans les administrations, les universités, les écoles, les grandes entreprises (tous les lieux où il y en a une forte consommation)...
- Retour de la collecte des déchets en régie communautaire.

Activité économique et grands projets

L'objectif est de développer les services publics et l'économie solidaire et de favoriser un nouveau mode de développement local, affranchi de la logique de rentabilité économique, et fondé sur l'économie solidaire d'utilité sociale et écologique.

D'autre part, toute décision quant à la réalisation de projets sera soumise à un système de démocratie participative par le biais du budget participatif (cf. la partie «démocratie»). Mais chacun fera l'objet d'études quant à son impact écologique et son utilité sociale.

Il est nécessaire de développer une économie plus juste, plus solidaire, plus sociale, non organisée autour de l'intérêt de grands groupes privés. NICEA s'engage pour développer des activités socialement et écologiquement responsables et utiles.

1. Emplois : développement des activités publiques.

Les marchés publics, source de corruption dans le cadre des précédentes équipes municipales, doivent redevenir une source de développement de l'activité locale, et les services publics municipaux et communautaires une source d'emplois utiles pour toutes et tous !

D'autre part, en dynamisant les secteurs écologiques, nous espérons stimuler un formidable gisement d'emplois. Il s'agirait également de promouvoir la formation des jeunes et moins jeunes (réorientation professionnelle) dans ces secteurs.

2. Développement économique privé

- Principe de proximité et diversité :

Ainsi, au lieu de promouvoir le développement des grandes surfaces, il sera donné priorité aux commerces de proximité et aux petites et moyennes entreprises : il faut interdire le développement, l'extension ou l'implantation de grandes surfaces dans NICE.

Assurer la pérennité et le développement de la production alimentaire locale :

- Réserver un large espace aux producteurs locaux sur les marchés, voire créer un marché paysan.
- Favoriser les AMAP (Aide au Maintien de l'Agriculture Paysanne).

- Favoriser le recours aux entreprises responsables :

- ☞ Nous favoriserons la prise en compte des critères sociaux et environnementaux dans le choix des entreprises privées chargées d'entretenir, construire ou rénover équipements, logements et transports communs.
- ☞ Un groupe de travail « achats responsables » sera mis en place en y associant tous les partenaires impliqués
- ☞ Des clauses sociales, environnementales et éthiques devront être incluses dans les marchés publics.
- ☞ Le commerce équitable sera favorisé dans l'achat de produits.
- ☞ Les produits bio, locaux et équitables seront favorisés dans la restauration municipale.

- Une économie sociale et solidaire:

- ☞ Nous soutiendrons l'économie qui ne délocalise pas et qui répond aux besoins des habitants.
- ☞ Nous aiderons au développement de la finance solidaire (par la création de coopérative d'intérêt collectif) qui permettrait la création de très petites entreprises tout en favorisant l'insertion des précaires ou de jeunes porteurs de projets, notamment dans le cadre du S.C.O.P.

3. Tourisme

Nous proposons de développer un tourisme populaire pour établir un équilibre avec le tourisme d'«élite» déjà proposé par les politiques de droite.

Par ailleurs, il est nécessaire de développer un tourisme solidaire. Si la consommation citoyenne reste encore anecdotique malgré une sensibilisation croissante, c'est en partie dû à l'insuffisance de cette offre. Il convient de stimuler le partenariat entre économie solidaire et relations internationales.

Nous soutiendrons les projets de réalisation de campings, la mise en place de gîtes urbains (en particulier sur les collines niçoises) et l'augmentation de la participation de la commune aux séjours touristiques des publics scolaires, en particulier dans le Moyen et Haut-Pays.

4. Le port

- ?? Pas de développement d'un port de croisière.
- ?? Retour du service public pour la desserte de la Corse : retour de la SNCM pour la continuité territoriale.
- ?? Mise à l'étude de la possibilité d'une desserte avec la Tunisie, intégrant l'aspect social et l'aspect écologique.

5. La gare du Sud

- ?? Abandon du projet de grande mairie.
- ?? Projet multiculturel.
- ?? Salles de petite, moyenne et grande capacité pour des permanences ou réunions d'associations, des réunions publiques, des projections, des spectacles vivants, ...
- ?? Aménagements sportifs.
- ?? Salles disponibles à un moindre coût.

6. Aménagement de la plaine du Var : ne pas renoncer au contrôle !

La Plaine du Var est le seul secteur important permettant une extension de Nice. Elle ne doit plus servir à l'installation, sans plan cohérent, des équipements qu'on ne sait pas caser ailleurs : centre commerciaux, lycées, stades, logements étudiants, salles de concert, prison, bureaux, commissariat de police, etc.

Elle ne doit pas non plus faire l'objet d'une urbanisation démesurée. Il est encore possible de relier entre elles les zones déjà bâties en y apportant une diversité d'activités tout en maintenant une activité agricole dans certains secteurs.

Loger des gens, construire des équipements doit répondre à un plan d'urbanisme fondé sur des critères de sécurité et d'H.Q.E. (Haute Qualité environnementale). Rappelons que la plaine fluviale du Var est une zone inondable (l'expérience de 1994 en est la preuve) et que son delta est classé «Zone Natura 2000».

Nous ne voulons pas que la vallée du Var soit la proie de la spéculation immobilière et de constructions irrationnelles en terme sanitaires et écologiques, qui ont pour seuls buts le profit de quelques-uns.

En aucun cas, la cohérence de la Plaine du Var et sa liaison avec la ville de Nice et le reste de la CANCA ne peuvent être obtenues en abandonnant à l'État, à travers une O.I.N. (Opération d'Intérêt National), la maîtrise de son aménagement. L'O.I.N. a un mode de fonctionnement anti-démocratique puisqu'elle ne laisse pas de place à l'avis de la population locale. Comme la démocratie est la clé de voûte de notre projet, le principe de l'O.I.N. ne peut en aucun cas nous convenir.

Qu'est-ce qu'une OIN ?

Depuis les lois de décentralisation de 1983, en matière d'urbanisme, l'aménagement du territoire incombe aux communes. L'OIN (Opération d'Intérêt National) est un «sous-produit» de ces lois, puisqu'elle permet de retourner à l'ancien modèle pour des aménagements qui dépassent les capacités financières de la commune ou pour un enjeu d'intérêt national sur un périmètre précis.

Dans ce cadre, la commune est dessaisie de son pouvoir, et c'est donc l'Etat qui

prend en charge l'aménagement d'un territoire donné. Ce dernier crée l'OIN, crée l'Etablissement Public de Développement et d'Aménagement d'Etat qui va mettre en application l'OIN, et dispose de moyens de contrôle de celui-ci. Et si besoin est, le Préfet peut exiger des changements du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et de la DTA (Directive Territoriale d'Aménagement).

A l'origine, c'est la DTA qui a mis en évidence des «secteurs à enjeux», dont la plaine du Var. Cela a abouti à une série d'études, entreprises par des équipes sérieuses et compétentes, et commanditées par les deux seuls acteurs susceptibles de pouvoir les assumer financièrement, à savoir la CANCA et le département.

NB : toutes aussi pertinentes qu'elles soient, ces études ne sont pas à l'abri d'erreurs importantes. Par exemple, en 1992, lors de la lutte contre la route 202 bis, une étude a évalué la crue du Var à 1500 mètres cube, quand elle est en réalité de 5000 mètres cube, soit la moitié de celle du Rhône !

Aujourd'hui, le dossier est sur la table du conseil d'Etat pour avis. Ensuite, c'est le Premier ministre qui doit statuer. Une fois que la décision est prise, il n'y a plus le choix.

Un des arguments en faveur de l'OIN est que l'intervention de l'État permet un aménagement plus rationnel d'un secteur à enjeux que s'il est laissé aux communes. A cela, nous rétorquons que l'Etat est toujours intervenu et n'a jamais empêché le bétonnage de nos côtes, jadis un atout esthétique majeur. Si l'OIN est validée, il s'agira, selon nous, d'un choix autoritaire de l'Etat pour imposer un projet anti-démocratique et anti-écologiste.

Le «développement durable» de Messieurs Estrosi-Sarkosy-Peyrat et de la gauche institutionnelle, c'est tout simplement du capitalisme vert : on garde le fond de commerce «capitalisme», et on repeint la façade en vert ! Or le modèle capitaliste/ultralibéral est totalement incompatible avec l'écologie, la vraie ! En cas d'application de l'OIN, ce n'est pas moins de cinq ponts supplémentaires sur le fleuve, et la construction d'une ville nouvelle sur sa plaine !

D'autre part, entre la loi Littoral, la loi Montagne, et l'OIN, quasiment plus aucun espace ne sera du ressort des communes, et donc plus rien ne sera soumis à un débat public. Une véritable usine à gaz ! Un mille-feuilles de réglementations qui seront autant d'embûches pour les formalités auxquels peuvent être confrontés les citoyens et les citoyennes.

Qu'est-il prévu dans le cadre de cette OIN ?

Face aux enjeux et à la superficie du projet, l'Etat n'a pourtant nommé qu'un seul préfigurateur et une assistante. A partir de là, les conclusions de son rapport ne sont pas très surprenantes. Mais de notre point de vue, elles sont aussi très inquiétantes : d'après les éléments d'information que nous avons, il est dit qu'au

vu des délais et de la complexité du dossier, le projet n'est pas véritablement défini. Il faut lancer l'OIN, et une fois constituée, c'est l'OIN elle-même qui décidera du projet !

Étant donné qu'une telle opération s'étale sur une trentaine d'années et que les populations concernées n'ont aucun mot à dire, c'est tout simplement scandaleux !

Un vague projet pharaonique, sans financement, est pourtant évoqué derrière l'aéroport. Cette zone s'appellerait «Porte de France», rien que ça ! On sent un tant soit peu de mégalomanie dans cette expression à laquelle ont applaudi les élus de droite comme les élus de la Gauche institutionnelle. Ce serait, soi-disant, une vitrine du «développement durable» mais en réalité, il ne s'agirait ni plus ni moins qu'un projet semblable au quartier de l'Arenas. C'est-à-dire un projet qui s'inscrit dans une logique ultralibérale par la mise en concurrence des territoires. Même si ce n'est qu'à demi-mot, l'idée est de concurrencer Barcelone. Quid de nos concitoyens et concitoyennes ? Non seulement, ils/elles n'auront pas leur mot à dire mais en plus les logements seront relégués plus haut dans la vallée.

Pourquoi ne pas vouloir de l'OIN ?

Parce qu'il y a des enjeux majeurs, c'est vrai ! Ils sont environnementaux, humains et démocratiques :

Il y a la Zone ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux), classée Natura 2000, sur le Delta du Var. Elle doit être maintenue coûte que coûte, car plus aucun espace n'est réservé aux oiseaux pour des pauses migratoires. Il faut également prendre en considération la nappe phréatique du sous-sol de la plaine, qui fournit un tiers du département en eau et qui pourrait bien pâtir d'une activité humaine trop intense au-dessus d'elle. Il faut pouvoir garantir aux consommateurs et consommatrices une eau de qualité, directement au robinet. Et bien sûr, il y a les parcelles agricoles et les espaces verts qu'il faut défendre à tout prix pour conserver une ceinture verte autour de Nice, et préserver le peu de biodiversité qu'il nous reste pendant qu'il en est encore temps. La liste n'est pas exhaustive !

Il y a l'aspect sanitaire qui doit également peser dans la balance. Rappelons que la Plaine du Var est une zone inondable comme le prouve l'expérience de 1994. Quant à l'aspect démocratique, vous aurez compris que le débat public dans le cadre d'une OIN n'est pas à l'ordre du jour (contrairement aux débats publics prévus dans le cadre d'un PLU). Les populations concernées subissent ce que l'Etat décide pour elles.

Contrairement à nous, les défenseurs de l'OIN sont encore dans le vieux dogme du développement exogène de la ville sans aménagement d'un territoire qui permette de le maîtriser. Quant à leur façon de traiter l'environnement et le fleuve, ils jouent la carte du Capitalisme vert, mais il ne faut pas se méprendre !

Si on laisse faire, les erreurs seront semblables à celles commises pour le Paillon dans le passé. Au lieu de structurer un aménagement cohérent autour du Var, on crée un aménagement contre le fleuve et ses richesses naturelles. Nous, membres de la liste Nice Citoyenne Et Altermondialiste, voulons un projet à la pointe de la démocratie et de la nature ! Un projet d'éco-développement solidaire dans une démarche profondément participative pour réunir tous les partenaires responsables qui doivent s'inscrire dans la discussion.

7. La gare multimodale

Ce projet reste en débat. Son implantation à Nice Ouest doit faire l'objet d'un débat public et participatif impossible dans le cadre de l'O.I.N. prévue. Des études approfondies en terme d'écologie doivent être engagées pour prendre des décisions concertées soit, mais responsables.

8. Le stade

Nous sommes favorables au réaménagement du stade du Ray plutôt qu'à la construction d'un nouveau stade. Les sommes économisées pourront alors être investies dans des projets ayant plus d'utilité sociale et écologique, comme le développement des services publics de la petite enfance par exemple.

NICE SOLIDAIRE

NOS MESURES D'URGENCE

Un toit décent, c'est un droit !

Appliquons déjà la loi : 20% de logements sociaux ! Création de réserves foncières, exercice du droit de préemption, acquisitions, réhabilitations, réquisitions des taudis et logements institutionnels vacants. Obligation d'un quota de logements sociaux dans tout nouveau programme de construction. Davantage de logements sociaux dans toute la ville, c'est la baisse de tous les loyers ! Transparence dans l'attribution et association des locataires à la gestion.

Pour un vrai service public de l'enfance !

Ouverture massive de places en crèches à proximité des groupes scolaires. Création d'écoles à taille humaine (dédoublage et construction). Augmentation des crédits pédagogiques.

Nice, " Ville Santé " !

Conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé : création de véritables pôles de santé municipaux, coordination des moyens d'information, de prévention, d'accès aux soins. Réduction des inégalités pour améliorer la santé et les conditions de vie de toutes et tous.

Respect des Personnes âgées !

Rendre possible le maintien à domicile des personnes âgées quels que soient leurs revenus. Ouverture de maisons de retraites municipales. Soutien aux initiatives renforçant le lien intergénérationnel.

De la place pour la culture, les activités associatives et sociales !

Mise en place de "centres sociaux" autogérés favorisant les initiatives citoyennes et associatives. Pour les répétitions musicales et les spectacles vivants : une salle par quartier ! Gratuité de tous les musées municipaux. Pas de nouvelle mairie à la Gare du Sud mais un projet associatif, culturel et sportif.

Un nouveau stade du Ray à 28 000 places !

Sécurisation des voies d'accès du nouveau stade et ouverture aux associations sportives. Dans tous les quartiers, développement des équipements sportifs.

NICE SOLIDAIRE

Il faut garantir à toutes et à tous, et partout, l'accès au service de l'eau et aux transports collectifs. Nous agissons pour le retour à une **gestion municipale** (ou communautaire) des services locaux concédés au privé (distribution de l'eau par exemple) avec création de comités d'usagers. D'une façon générale, nous prônons la gratuité de l'accès aux services publics.

DROIT AU LOGEMENT

Répondre à la crise du logement constitue un enjeu majeur pour la solidarité entre les populations, l'équilibre entre les territoires et l'accueil des primo-arrivants. La crise est caractérisée par :

- ?? Une production de logements sociaux inférieure aux normes édictées par la loi SRU qui exige 20% de logement sociaux par commune. L'actuelle municipalité ne respecte pas cette loi (avec seulement 10,9% de logements sociaux, Nice est classée 5ème des plus «mauvais élèves»).
- ?? Une explosion spéculative des loyers avec un nombre croissant de mal logés, de sans-logis ou de jeunes privés de l'autonomie du logement.
- ?? Une inadéquation croissante entre les logements produits et la demande sociale.
- ?? Une pénurie d'hébergements d'urgence et d'accueil (sans domicile fixe ou femmes victimes de violence) délégués en grande partie à l'industrie hôtelière locale.
- ?? Un trop grand nombre de logements inoccupés.

Nos réponses, nos propositions

Appliquer la loi SRU (20% de logement sociaux par commune):

- Réquisitionner les logements vides : appui aux réquisitions des locaux laissés vacants par des propriétaires institutionnels ou personnes morales (exemple de La Maison Blanche) et mise en oeuvre du droit au logement opposable.
- Créer des réserves foncières : constitution par la Ville et la CANCA de réserves foncières, y compris dans le centre-ville, par exercice du droit de préemption.
- Acquérir : acquisition de logements par la commune en faisant jouer le droit de préemption quand un logement est mis en vente.
- Réhabiliter : réhabilitation du parc social ancien en garantissant le maintien des occupant-e-s dans les lieux ainsi que du parc privé ancien par l'utilisation d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) maintien et

modernisation du parc social de fait (hôtels meublés) par conventionnement.

- Résorber l'habitat insalubre, lutter contre les taudis et les marchands de sommeil
- Construire des programmes sociaux neufs : lancement de programmes de construction de logements accessibles, avec un souci de diversification de l'habitat et mixité sociale
- Obligation d'un quota de logements sociaux dans chaque nouveau programme immobilier quel que soit le quartier,
- Assurer la transparence totale dans l'attribution des logements sociaux, garantir à l'usager la traçabilité de sa demande auprès des bailleurs sociaux (numéro unique), priorité aux plus précaires, aux personnes en Affections de Longue Durée, aux femmes victimes de violences conjugales et rotation des bénéficiaires.
- Mettre en œuvre une politique volontariste de mixité sociale en centre-ville pour agir sur la flambée des loyers pratiqués dans le privé.
- Soutien à la création de Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, de foyers de jeunes travailleurs, de formules d'hébergement intermédiaires telles que «pensions de famille» et «lieux de vie» par mise à disposition d'immeubles préemptés
- Ouverture d'un centre d'hébergement pour les demandeurs d'asile déboutés et les personnes étrangères en attente de papiers et en cours de procédures administratives ou judiciaires.
- Création d'un espace d'accueil et d'hébergement pour les familles de détenus.
- Construire rapidement des aires d'accueil pour les gens du voyage.

Lorsque l'habitat est trop dégradé et que les réhabilitations classiques s'avèrent insuffisantes, des **opérations de renouvellement urbain** avec démolition et reconstruction peuvent s'avérer nécessaires. Plusieurs conditions sont alors indispensables :

- Concertation avec les habitant-e-s et adoption d'un budget participatif sur certains postes de l'opération.
- Relogement des habitant-e-s dans le même quartier, s'ils le souhaitent, dans des conditions de loyer et de prestations équivalentes, et mise en place d'une charte de relogement ainsi que d'une cellule de veille des opérations de relogement à laquelle les représentants des locataires et associations de terrain doivent être associés.

Mise en place de conférences communales (et, s'il y a lieu, intercommunales) organisées tous les deux ans et associant les partenaires institutionnels, les bailleurs, les professionnels de l'immobilier, les habitants et leurs associations, les structures d'insertion par le logement, des urbanistes et des architectes, ... Elles assureront un suivi collectif de la situation du logement dans la ville et devront apporter des réponses par l'adoption d'un plan pluriannuel de l'accès au logement avec adoption d'une convention d'objectif.

EDUCATION

Nous nous opposons aux fermetures abusives de classes et soutenons les luttes des enseignant-e-s, parents et élèves pour de meilleures conditions d'enseignement.

Nous rappelons notre attachement au service public d'enseignement. La ville limitera au cadre prévu par la loi sa participation financière aux établissements privés.

Nous soutenons les méthodes d'éducation qui s'ouvrent sur la vie, notamment par la coopération et la préparation des enfants aux responsabilités et à l'autonomie.

Nous agissons pour une carte scolaire qui favorise la mixité sociale.

Les processus de ségrégation sociale jouent à plein dès le plus jeune âge, et contribuent à l'échec scolaire.

En réponse, une politique ambitieuse est nécessaire :

LES LOCAUX

- Création d'**écoles de petite taille** (la municipalité doit faire jouer son droit de préemption pour acquérir de nouveaux terrains).
- **Dédoublage des grands groupes scolaires** et utilisation des parties ainsi libérées pour que les élèves et les enseignant-e-s travaillent dans de meilleures conditions et que des locaux scolaires soient mis à disposition de la vie culturelle et associative du quartier. L'école serait ainsi ouverte sur l'extérieur, permettant des liens entre l'école et la vie du quartier.
- **Rénover les locaux scolaires** : peinture et mise aux normes de sécurité
- Favoriser la fréquentation de l'école maternelle dès l'âge de **deux ans**, ce qui suppose la construction de locaux scolaires et des initiatives d'accompagnement (aménagement des espaces de récréation et de jeux, soutien aux activités culturelles et ludiques d'éveil).
- Accompagner les constructions neuves des infrastructures scolaires nécessaires.

PERSONNEL

- **Embauche de personnel municipal** (ATSEM, personnel de service et de surveillance, infirmier-e-s scolaires...) pour, dans un premier temps, couvrir au moins un volant d'absences.
- **Politique de gestion du personnel** valorisant pour les personnes : augmentation des salaires, formation, perspectives de carrière, arrêt des emplois précaires ou à temps partiel imposé, temps de repas compté dans les heures de travail, règles statutaires valables pour toutes et tous.
- Recrutement de personnel de surveillance formé : animation, surveillance, premiers secours, ...
- Création d'au moins un emploi de factotum par bassin scolaire (50 classes), pour la maintenance des écoles.

☞ VIE SCOLAIRE

- Augmenter les **crédits pédagogiques** des écoles en fonction du coût de la vie (Un exemple : le prix du papier a augmenté mais pas les budgets des classes).
- Un effort d'**information des familles** sur les enjeux éducatifs (sommeil, alimentation, hygiène de vie...) sera effectué. L'action auprès des parents s'appuiera sur le tissu associatif non marchand (soutien scolaire, consommation, cadre de vie, éducation populaire, solidarité, santé, ...).
- Des **activités post et périscolaires** favorisant les valeurs de solidarité et prenant en compte la diversité des cultures seront mises en place.
- Nous soutiendrons l'enseignement en **langues régionales** (nissart) dès la maternelle, sur la base du volontariat des familles.

☞ CANTINE

Tous les enfants doivent pouvoir accéder à la **restauration scolaire** quelle que soit la situation familiale ou professionnelle de leurs parents. (Aujourd'hui, seuls sont accueillis les enfants dont les 2 parents travaillent ce qui pénalise les personnes en recherche d'emploi, souvent des femmes).

Le nombre de places offertes à la cantine sera augmenté par :

- La construction et la rénovation des restaurants scolaires (insonorisation notamment).
- La mise en place de self service adaptés aux enfants permettant d'accueillir plus d'enfants dans de meilleures conditions.
- La restauration scolaire sera diététique, sans OGM, laissant une large place à la nourriture bio.
- Le prix de la restauration scolaire sera fonction du quotient familial.

PETITE ENFANCE

C'est une **priorité** à Nice.

A peine 2 000 enfants de moins de 3 ans sont accueillis en crèches collectives ou familiales : des milliers de places manquent. Ce nombre est ridicule pour une ville de la taille de Nice. Aujourd'hui, 1 000 enfants sont sur liste d'attente et l'on ne prend pas en compte toutes les familles qui n'en font plus la demande.

Cette pénurie pénalise l'activité des femmes à qui les tâches de garde incombent encore majoritairement, ainsi que les foyers les plus modestes.

Tous les parents qui le souhaitent doivent pouvoir obtenir une place en crèche municipale, proche de leur domicile ou de leur lieu de travail, quelle que soit leur situation professionnelle et familiale.

Nous agissons pour la création massive de crèches et de services de garde d'enfants. Il faut une crèche de petite taille à proximité de chaque groupe scolaire. Pour développer son service public d'accueil de la petite enfance, la municipalité embauchera un personnel qualifié, bénéficiant d'emplois stables, en visant la mixité hommes / femmes.

En concertation avec les syndicats, une plus grande amplitude horaire d'accueil des enfants sera envisagée.

L'accès doit tendre vers la gratuité ou au minimum l'application du quotient familial.

PERSONNES AGEES

Les **personnes âgées** dépendantes doivent pouvoir choisir leur mode de vie quels que soient leurs revenus :

- Maintien à domicile avec personnel médico-social formé pour celles qui le souhaitent.
- Développement des services d'aide à la personne afin que personne n'en soit exclu.
- Ouverture d'établissements d'accueil municipaux (foyers-logements, maisons de retraite ou centres médicalisés).

Nous favoriserons toutes les initiatives visant à renforcer les liens intergénérationnels, en particulier au sein des maisons de retraites et des structures d'accueil de la petite enfance par des activités communes : culture, sports, loisirs, repas, ...

Nous agissons pour que les professionnels, les institutions et les usagers se concertent et soient acteurs/actrices d'une politique municipale garantissant l'accès à l'information, à la prévention, aux soins, en prenant en compte les pathologies liées à l'environnement, au logement et aux conditions de vie et de travail.

La ville peut et doit jouer un rôle important dans la politique de santé : prévention, éducation, mais aussi offre de soins.

C'est le sens du label Ville-Santé de l'OMS qui s'appuie sur la charte d'Ottawa (1986).

Faisons de **Nice** une «**Ville Santé**» OMS :

- Création de véritables pôles de santé municipaux de consultation, d'information et de soins, y compris de spécialistes.
- Coordination des moyens d'information, de prévention, d'accès aux soins, ...
- Mise en réseau, sous la responsabilité de la ville, des centres de soins existants et liaison entre l'hôpital et les médecins libéraux pour traiter aussi les urgences, du type de ce qui existe dans le réseau Ville-Hôpital.
- Réduction des inégalités pour améliorer les conditions de vie et donc la santé de toutes et tous.
- Mise en place d'une politique de prévention et d'un service de santé en liaison avec les instances régionales. Sa mission sera, outre l'inventaire des risques (pollutions, y compris sonore et visuelle, surveillance des déchets et des installations dangereuses, risques liés à l'insalubrité du bâti tel le saturnisme ou l'amiante...), l'évaluation des politiques de santé et l'évaluation des besoins.
- Renforcement des services de soins infirmiers et d'aide à domicile.
- Développement et défense des services publics notamment hospitaliers.
- En milieu scolaire, renforcement de l'encadrement médical et infirmier.

La municipalité devra s'engager à signer la charte du Programme National de Nutrition Santé du ministère de la santé, déjà signée par cinq villes du département.

Pour nous, la culture n'est pas un simple « divertissement », elle est émancipatrice.

Au même titre que l'emploi, le logement, la santé, elle est un besoin social et donc un droit pour tous.

Nous voulons rendre accessibles les lieux de culture aux Niçois-e-s.

Les **tarifs** ne doivent pas être un moyen de sélection sociale pour accéder à la culture. Nous souhaitons donc aller vers la gratuité d'un maximum d'activités culturelles et une meilleure répartition géographique, ce qui suppose la création de structures de proximité là où elles sont absentes.

Nous souhaitons mettre en place **une carte scolaire de spectacle**, donnant droit pour chaque jeune à un spectacle vivant par trimestre, dont le coût pour la famille serait indexé sur le quotient familial.

Les **musées** doivent redevenir gratuits pour ce qui est des collections permanentes. Nous sommes favorables à l'ouverture en nocturne deux fois par semaine.

Il faut permettre un plus grand **accès aux centres culturels**, à la cinémathèque et aux médiathèques en les ouvrant davantage en dehors des horaires et des jours de travail du plus grand nombre (soir, vacances scolaires, ...).

Le festival de jazz, menacé, doit être préservé et mis en régie tout en excluant la variété qui dispose d'autres espaces. Mais ses tarifs doivent permettre à tous d'en profiter, ce qui n'est plus le cas.

Il faut envisager d'utiliser d'autres lieux comme la colline du château pour d'autres événements culturels.

La **grande médiathèque** s'est faite au détriment du développement des fonds et des petites structures. Il faut rouvrir les **bibliothèques de quartier**, renouveler et compléter leurs fonds.

L'actuelle **Gare du Sud** doit devenir un lieu multiculturel, une structure culturo-associative dans une problématique de citoyenneté active, avec des salles de petite, moyenne et grande capacités pour des réunions d'associations, des réunions publiques, des projections, des spectacles vivants ; des salles de répétition pour les groupes de musique locaux ; des espaces mis à disposition pour des permanences d'associations d'intérêt public, salles disponibles à un moindre coût, voire gratuites selon les activités programmées.

Les lieux d'expression (culturelle, politique, associative) sont totalement insuffisants et insatisfaisants.

La mise en place de « centres sociaux » autogérés favorisant initiatives citoyennes et associatives, l'installation dans tous les quartiers de salles pour les répétitions et les spectacles vivants sont une urgence.

Les Diabes Bleus étaient un **lieu de culture et de création autogéré**, ouvert sur le quartier ; en entendant le mot culture, la mairie a sorti son bulldozer. La commune doit, au contraire, respecter et appuyer les initiatives alternatives, lieux culturels autonomes, squats alternatifs, qui jouent souvent un rôle à la fois social, politique et culturel. Elle doit mettre locaux et moyens à disposition de la création autonome. Si demain ce genre de structures se multipliait sur la ville, cela constituerait une véritable dynamique culturelle populaire ; il pourrait être alors envisagé de leur confier l'organisation du Carnaval de Nice, afin qu'il redevienne un vrai moment de fête populaire comme le sont potentiellement les carnivals indépendants des quartiers Est (St Roch, le Port), bien loin du triste carnaval officiel que l'on vient regarder et non pas vivre.

Les fêtes, pour garder leur sens "traditionnel", doivent rester des fêtes avant tout populaires, non figées dans un passé mythique et dans la pure nostalgie. Sans s'interdire les défilés carnavalesques qui relèvent plus du "corso" pour touristes (et qui ont de ce fait un impact économique), le carnaval doit revenir à un esprit plus "contestataire"... qui est celui de son origine. C'est d'ailleurs le message et le sens des Carnivals indépendants.

Outre les moyens donnés à la culture en général, nous prévoyons, en ce qui concerne plus spécifiquement la culture niçoise et occitane, la **réalisation de terrains de pilo** (d'abord dans les quartiers où des joueurs/joueuses s'entraînent depuis des années : St Roch, le port, Valrose, St Jean d'Angély, la faculté des Lettres, etc.) et la mise en place d'un **festival des musiques occitanes**, reflétant la diversité des musiques traditionnelles et de la création en Occitanie. Il serait ouvert à l'autre côté de la mer méditerranée, à la place du festival des musiques militaires

L'«identité niçoise» ?

Nous rejetons le terme "identité" niçoise. C'est un terme ambigu, qui peut être prétexte au rejet de "l'autre". C'est d'ailleurs par ce qualificatif ("Identitaires") qu'a choisi de se baptiser une frange néo-nazie de l'extrême-droite. Ce n'est pas à travers la référence figée à une supposée identité immuable que nous voyons Nice.

Nice s'est forgée et continue à se construire par le brassage des populations. Pour nous, il n'y a donc pas d'identité à promouvoir ou à valoriser.

C'est la qualité des pratiques sociales solidaires, c'est le mode de gestion démocratique à travers de vrais conseils de quartier démocratiques, c'est la participation des citoyen-ne-s à l'établissement d'un budget participatif, c'est la

place accordée à la création culturelle contemporaine comme à la connaissance de l'histoire ou la pratique de la langue qui "valoriseront" une nouvelle perception de Nice, loin des magouilles et du système clientélisme auxquels l'image de Nice est aujourd'hui attachée.

Nous agirons en faveur de l'apprentissage de la langue niçoise dans les écoles par la création de postes d'enseignant-e-s, le soutien aux Calendreta, la dotation des bibliothèques d'écoles et des Centres de Documentations des collèges et lycées d'un fond d'ouvrages en occitan (et en particulier en nissart et/ou gavot) ainsi que par la mise en place des cours de nissart (langue et culture, chants, cuisine, etc.) dans les quartiers, occasion de rencontres inter-générationnelles.

Nice, riche de vestiges romains, d'une exceptionnelle série de chapelles et églises baroques, d'une variété rare de construction Art nouveau, deuxième ville de France pour l'Art déco, pionnière en réflexion et pratique urbanistique dans les années 1830-1860, doit promouvoir son patrimoine architectural, sans pour autant se transformer en ville-musée.

Le Stade et l'OGC Nice :

Nice, cinquième ville de France, a besoin d'un grand stade. L'option la plus rationnelle et la plus économe est celle d'un réaménagement sur place, au Ray, avec une capacité portée à 28 000 places. Les sommes économisées par ce réaménagement, plutôt que par la construction d'une nouvelle structure, pourront être investies dans des projets ayant plus d'utilité sociale et écologique.

Ce projet de grand stade doit avoir une dimension citoyenne : un comité de pilotage ouvert aux associations du quartier et aux différentes associations de supporters sera mis en place. Nous refusons la marchandisation du sport : la réalisation de l'aménagement du stade de foot et sa gestion se feront en régie municipale.

Nous rencontrerons les dirigeants des associations de supporters de l'OGC Nice. Nous ouvrirons avec eux un débat de façon à éliminer pendant les matchs les slogans sexistes et homophobes.

Les voies d'accès au nouveau stade seront sécurisées pour que les habitant-e-s du quartier du Ray ne subissent pas de nuisances les jours de match.

Le nouveau stade sera conçu pour être un complexe sportif accessible gratuitement aux associations sportives du quartier.

Politique sportive de la ville

La part du sport dans le budget de la ville est insuffisante et Nice manque cruellement d'équipements sportifs de proximité. Plutôt qu'une grande "Cité des Sports", il faut créer des salles omnisport et des piscines dans les différents quartiers de Nice qui seront mises à la disposition des scolaires et de la population. Notre but est de développer tous les sports et de soutenir les sports populaires pour que chaque citoyen-ne puisse pratiquer l'activité sportive de son choix.

Des espaces pour «jouer» à tout seront aménagés. Le pilou, sport niçois par excellence, sera remis à l'honneur par la création de postes d'intervenants sportifs.

Dans le cadre de l'aménagement du quartier de la Libération, après l'abandon du projet coûteux de grande mairie, un complexe sportif sera construit sur l'emplacement de la gare du sud en parallèle avec les équipements culturels.

Citoyenneté et politique sportive

Notre exigence de démocratie s'applique évidemment à la politique sportive de la ville. Le budget du sport sera discuté avec les Niçois-es. Les usagers pourront décider de son affectation et seront associé-e-s à la gestion et à la promotion des lieux sportifs.